

1/Titre : Volontaire Service Civique en maintenance engins (F / H) Terre Adélie

2/Mission : Dans le cadre du Volontariat de Service Civique (VSC), l'Institut polaire français recherche un ou une candidat(e) ayant des connaissances pratiques et théoriques en maintenance préventive et curative de la mécanique sur engins et véhicules, **pendant un hivernage d'une durée minimale de 13 mois.**

Départ prévu : **entre octobre et décembre 2025**

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une année d'activités scientifiques et techniques sur la station Dumont d'Urville, en Terre Adélie. Au cours de cette année, deux périodes se distinguent.

La première période est la campagne d'été de novembre à début mars. Cette période assure le renouvellement du personnel de la station, des passations de consignes, des travaux de rénovation et de construction, des activités propres au ravitaillement et à la préparation de l'hivernage à venir, et des activités scientifiques. Entre 60 et 100 personnes travaillent sur Dumont d'Urville, le nombre variant selon les 5 rotations du navire ravitailleur, l'Astrolabe, et des liaisons avec les autres bases (Robert Guillard et Concordia). La plupart des activités ont lieu en extérieur. Elles dépendent fortement des conditions météorologiques, sont parfois compliquées à anticiper et peuvent donc bouleverser le rythme de travail.

La deuxième période, appelée hivernage, de mars à fin octobre commence au départ de la dernière rotation du navire ravitailleur. L'effectif de la mission passe alors à 24 personnes, dont le rôle est d'assurer le fonctionnement de la station et de permettre la réalisation des projets scientifiques. Les activités en extérieur diminuent grandement et un rythme plus posé s'installe. C'est l'occasion de procéder aux inventaires, aux rangements et aux tâches de fond.

Préparation à la mission :

Disponibilité demandée avant le départ pour participer au séminaire préparatoire à l'Institut polaire à Plouzané (29) (une semaine fin septembre 2025) et suivre des formations sécurité obligatoires : habilitation électrique / autorisation de conduite engins TP / prévention incendie représentant 7 jours ouvrés. Il/elle fera connaissance avec les permanents de l'Institut mais aussi avec ses futurs co-hivernants.

Le personnel de l'Institut polaire mettra à profit ce séminaire pour sécuriser son départ en lui donnant toutes les informations utiles pour la mission. Durant ce séminaire, le/la volontaire participera également à une formation à la sécurité incendie, à des présentations des projets scientifiques.

Durant toute la mission, le/la VSC est accompagné(e) par un tuteur, personnel permanent de l'institut, ainsi que des collaborateurs spécifiques (Ressources Humaines, référents techniques, responsables de projets) soit en présentiel soit en distanciel.

Activités sous la responsabilité du tuteur et du responsable technique :

Description des fonctions : Au sein d'une équipe technique de 8 personnes et sous la responsabilité du responsable technique, il/elle participe à l'entretien des engins de travaux publics et des véhicules utilisés en hivernage. Il/elle applique les consignes du service technique et gère son stock de pièces détachées. Il prépare les matériels et engins pour la campagne d'été :

Parc : Engins de travaux publics , agricole et VL

Tracteurs John DEERE  
Chenillettes (Bombardier)  
Voitures Toyota  
Utilitaires Kubota RTV  
Pelle komatsu PC138US  
Motoneige Arctic Cat

Il/elle participe également à la veille, de jour ou de nuit, à la centrale électrique.

Il/elle peut être amené(e) à conduire des engins de chantier, une formation préparatoire sera organisée avant son départ afin de lui délivrer une autorisation de conduite d'engins.

Activités communes à tous les expéditionnaires :

Il/elle pourra participer, au même titre que les autres personnels en mission (CDD/CDI/militaires/scientifiques...), aux tâches d'intérêt général pour le bon fonctionnement de la station. Cela peut consister à faire des exercices de sécurité, être formé aux premiers secours, aux manipulations hélico, contribuer à la chaîne logistique lors des escales du bâtiment ravitailleur, ainsi qu'à l'entretien des parties communes et au service base (petite Marie/opération base blanche, gestion du bar).

### 3/ Indemnités :

C'est l'Institut polaire français qui paye les indemnités du VSC.

L'indemnisation d'un volontariat est **nécessairement en dessous du SMIC**, pour ne pas être qualifié en CDD.

Au 01/01/2024 l'indemnité versée aux VSC se compose de :

- L'**indemnité de base** – obligatoire – de **772,88 € brut**. Cette indemnité intègre la prestation en nature correspondant aux frais d'alimentation ou de transport prise en charge par l'IPEV.
- L'**indemnité supplémentaire facultative** (Arrêté du 25 janvier 2011) pour les volontaires exerçant une mission de Service Civique dans les départements et collectivités d'outre-mer, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises, pour y réaliser effectivement leur mission de service civique s'il ne s'agit pas de leur lieu de résidence. Cette indemnité de **789,85 € brut** n'est due que pendant les missions dans les TAAF et subit un **abattement de 60% lorsque le logement est fourni**.

Durant les périodes se déroulant **en métropole** (stage préparatoire, stage de dépouillement, formations) le VSC peut prétendre aux indemnités de base (772.88 € brut). L'indemnité supplémentaire n'est légalement pas exigible (puisque hors lieu de mission TAAF) mais l'Institut consent à en verser l'intégralité portant l'indemnité mensuelle totale à **1 411,15 € net** (déduction faite des charges sociales CSG-CRDS).

Durant les périodes se déroulant **dans les stations, dans les districts TAAF** : l'indemnité de base est versée (772.88 € brut), ainsi que l'indemnité supplémentaire avec abattement de 60% soit 315,94 €. Le VSC percevra une indemnité mensuelle totale de **983,21 € net** (déduction faite des charges sociales CSG-CRDS).

Durant ses congés, et les périodes durant lesquelles le VSC est logé par l'Institut ou les laboratoires de recherche **l'abattement de 60% est appliqué sur l'indemnité supplémentaire.**

#### 4/ Profil recherché :

Formation souhaitée: formation en mécanique TP ou mécanique agricole

Expérience : une première expérience en mécanique agricole ou TP serait un plus

Connaissances/expériences recherchées :

- ✓ Connaissances techniques du fonctionnement des engins (Moteur diesel, différents types de transmissions, équipements hydrauliques, ...)
- ✓ Capacité à lire et à utiliser les plans hydrauliques et électriques pour établir un diagnostic ;
- ✓ Savoir rendre compte et faire remonter toutes les informations (y compris liées à des dysfonctionnements) ;
- ✓ Savoir utiliser les outils bureautiques basiques tels que tableur excel, traitement de texte et messagerie ;
- ✓ Curiosité affirmée pour comprendre et contribuer aux activités scientifiques et techniques ;
- ✓ Savoir s'organiser pour planifier son travail, aménager ses horaires ;
- ✓ Savoir gérer l'état des stocks dans un contexte d'isolement ;
- ✓ Savoir gérer le stress face aux imprévus et aux contraintes liées à l'isolement de la station ;
- ✓ Capacité d'adaptation ;
- ✓ Avoir le sens du travail collaboratif ;
- ✓ Grande aptitude à la vie en collectivité et en milieu confiné et isolé.

Conditions de travail particulières : isolement, conditions climatiques polaires (t° de – 5° à + 5° l'été et de –20° à -30° l'hiver) et vie en collectivité au sein d'une équipe d'hivernants de 24 personnes.

Processus de recrutement :

Un premier entretien sera organisé en visioconférence entre le candidat et le responsable technique ainsi qu'un RH à partir de mi-mars 2025.

Un second entretien aura lieu à l'Institut à Plouzané environ quinze jours après le premier entretien. Le personnel est recruté sur des **critères stricts conditionnés par le contexte spécial des Terres australes et antarctiques françaises** qui imposent notamment des examens médicaux physiques et psychologiques. Cette visite médicale sera organisée par l'Institut polaire et se déroulera à Paris, Lyon ou Marseille à l'issue des entretiens de recrutement.

Le choix du candidat recruté sera officialisé dès la confirmation de l'aptitude médicale et psychologique (estimé pour fin juin 2025)

Les hivernages sont d'une durée d'au moins 13 mois consécutifs, et constitués d'un groupe restreint de personnes. Dans ce contexte d'isolement, l'aptitude à l'intégration et à la vie en communauté des candidats est un critère primordial.

**Date limite de candidature fixée au 15/02/2025**

**Envoyer CV avec photo et lettre de motivation en vous connectant à l'adresse suivante** : <https://institutpolaire.nous-recrutons.fr/>

**Chaque année, les campagnards d'été et les hivernants racontent leurs voyages, leurs projets scientifiques, leurs hivernages... à travers de nombreux blogs qui deviennent autant de fenêtres ouvertes sur le terrain.**

blogs mis en ligne sur le site de [l'Institut polaire français](#)

et sur la page [Facebook](#) de l'Institut polaire français ainsi que des vidéos sur [notre site](#)

*L'Institut polaire français est une agence de moyens et de compétences, qui finance et met en œuvre les projets de recherche scientifique proposés par les laboratoires français ou étrangers dans les régions polaires et subpolaires, dans l'hémisphère Nord (Arctique) comme dans l'hémisphère Sud (Antarctique et îles subantarctiques).*